

Assemblée Générale du 8 Février 2020

Procès-verbal

Le président rappelle l'ordre du jour :

1. Accueil des Sociétaires
2. Paiements des cotisations
3. Appel des sociétaires
4. Lecture du bilan financier par le trésorier
5. Lecture du bilan moral par le président
6. Election des nouveaux sociétaires
7. Questions diverses
8. Galette

Le président accueille les sociétaires et propose une minute de silence suite aux décès de Messieurs Hubert Marchand, Raymond Fortier, Claude Corvaisier, Gilbert Sallot Patrice Gambet

Le président informe l'assemblée que les comptes ont été vérifiés par Pierre Loret et Gaétan Beillard.

Lecture du Rapport des réviseurs aux comptes

Ci-dessous le rapport de Gaétan Beillard

De quelques généralités sur la fonction

L'opération de révision des comptes a pour but de valider l'exactitude des données financières de l'exercice de l'année précédente. Si la fonction de réviseur aux comptes n'est pas une obligation dans une association du type de la nôtre, c'est un choix qui a été fait en Assemblée Générale il y a déjà quelques années. Deux sociétaires exercent actuellement cette fonction : Gaétan BEILLARD et Pierre LORET. Nous proposons que leur mandat soit renouvelé lors de la prochaine assemblée générale en 2021 et que ce mandat soit renouvelé à l'avenir tous les 3 ans.

Conformément aux usages de la fonction, les deux réviseurs aux comptes s'il sont sociétaires, ne sont pas l'un et l'autre membres du conseil d'administration de la Société l'Avenir. Un rapport écrit de la mission est lu en Assemblée Générale et après approbation annexé au cahier des délibérations

Contrôle du Mercredi 22 Janvier 2020

Michel PION Trésorier de la Société accueille les deux réviseurs aux comptes à 10 heures. Les documents nécessaires aux opérations sont à disposition sur la table, à savoir : le livret des comptes annuels où figurent les opérations de crédit et débit passés au cours de l'année 2019, les chèquiers, les relevés des comptes courant et d'épargne, les factures éditées et réglées par le trésorier sur ordre du président, les titres de prélèvement dûment autorisés (impôts, eau, assurances, certains fournisseurs.)

La méthode de travail consiste à appeler les opérations figurant sur les relevés bancaires, au pointage de ces opérations sur le chéquier et à leur rapprochement avec le livre de comptes. Les explications du trésorier sont également requises pour chaque opération quand cela le nécessite.

104 opérations ont été contrôlées ; la liste des principaux fournisseurs nous est communiquée (Robert et Marcel 6291,30€, Vignoble le Fondis 1869,30€, Les Bouchées Doubles 1768,12€, Super U Gennes 1669,83€, Boulangerie de ST Clément 490,73€).

Un feuillet des comptes détaillés par postes en recettes et dépenses nous est remis ainsi que l'état des comptes de dépôt et d'épargne au 1° janvier 2020.

Les opérations visées nous sont apparues d'une grande lisibilité et conformes aux règles de gestion de notre Association. Nous souhaitons donc qu'il soit donné quitus au trésorier de cette bonne gestion

Le rapport est signé Gaëtan Beillard et Pierre LORET

Le président demande s'il y a des volontaires pour la révision des comptes, Alain Sevestre se porte volontaire.

Il donne la parole au trésorier pour la lecture du bilan comptable

1ere résolution Rapport Financier

Lecture du bilan financier par le Trésorier Michel Pion (Ci-dessous une copie du rapport)

EXERCICE ANNEE 2019					
RECETTES					
Cotisations sociétaires					1 262,00 €
Bar					17 212,40 €
Boules (Entrainements, parties)					1 084,00 €
Engagements Challenges	s				505,00 €
Concours Belote					1 247,10 €
Réceptions (Cochon grillé, Choucroute, remboursement Challenge Communal)					3 459,58 €
Intérêts livret 2016					24,17 €
Divers (Tombola, galette, vente clés, Club L'âge d'or) bola, Galette)					696,00 €
TOTAL RECETTES					25 490,25 €
DEPENSES					
Achat de Vins					8 160,60 €
Autres Boissons					955,19 €
Total achat Boissons					9 115,79 €
FRAIS DE BUREAU					
Frais de Bureau (Fouritures,timbres,Imprimante,cartouches					44,72 €

FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
EDF					685,87 €
GAZ					1 540,03 €
EAU					184,73 €
ASSURANCES					753,87 €
IMPOTS FONCIERS					264,00 €
Ordures Ménagères					136,48 €
Frais Bancaires					29,00 €
Total Frais de Fonctionnement					3 593,98 €
ENTRETIEN - ACHATS OBSEQUES - CHALLENGE - MISE EN BOUTEILLES					
Entretien, Petits Achats et divers Besoins					319,38 €
Obsèques (Fleurs, carte)					28,95 €
Prix Challenges					892,22 €
Mise en bouteilles					214,23 €
Total					1 454,78 €
Frais Réception (Cochon grillé, Challenge Communal, Choucroute, repas bénévoles)					3 231,88 €
Frais de Déplacement					74,80 €
Frais de représentation (Cotisation Fédération, participation Frais de challenge)					87,00 €
Travaux, Achats de matériaux (Climatisation, peinture et accessoires)					12 681,28 €
Divers (Remboursement Clés, Pompiers)					26,00 €
Total					16 100,96 €
TOTAL DEPENSES					30 310,23 €
ETATS DES COMPTES					
AU 02 JANVIER 2019			AU 01 JANVIER 2020		
LIVRET A		11 756,46 €	LIVRET A		8 248,63 €
COMPTE CHEQUES		6 533,68 €	COMPTE CHEQUES		5 221,92 €
ESPECES		45,30 €	ESPECES		44,91 €
TOTAL		18 335,44 €	TOTAL		13 515,46 €
STOCKS					
2018		2019		2020	
GAZ	345,60 €	259,00 €	467,20 €		
BOISSONS	1 912,64 €	1 799,44 €	1 260,24		
CREDITS	10,20 €	3,00 €	111,00 €		
INVENTAIRE CAVE - FRIGOS - STOCKS AU 31 Décembre 2019					

BOISSONS	NOMBRE		PRIX D'ACHAT	TOTAL STOCK
	CAVE	FRIGOS		PRIX D'ACHAT
SAUMUR ROUGE	213	25	238x2,25	535,50 €
SAINT NICOLAS	28	16	44x1,55	68,20 €
ROSE	151	22,5	173,5x1,98	343,53 €
BLANC	0	6,5	6,5x1,98	12,87 €
COCA	24	9	33x0,48	15,84 €
BIERES	130	25	155x0,50	77,50 €
PANACHES	14	13	27x0,22	5,94 €
EAU ALIX	36	25	61x0,13	7,93 €
PERRIER	36	22	58x0,38	22,04 €
SCHWEPPE	18	8	26x0,53	13,78 €
ORANGINA	24	25	49x0,51	24,99 €
EAU 1,5L	12	0	12x0,18	2,16 €
MOUSSEUX	0	14	14x8,34	116,76 €
CIDRE	2	4	6x2,20	13,20 €
TOTAL STOCK PRIX D'ACHAT AU 01 JANVIER 2020				1 260,24 €

Le trésorier apporte quelques précisions :

L'assureur a été changé pour une économie de 220 environ. Nous sommes donc assurés chez Groupama

Le repas des travailleurs (14 personnes) nous a coûté 351.44€ soit 25.10 par personnes

Il précise que le manque à gagner est très bas pour l'année 2019 à savoir 9.08€ les autres années 2018 = 33.71€,

2018 = 127.29, 2016 = 323.29€, 2015 = 223.27€

1 - Première résolution : Quitus du rapport financier

Pour voix : 36

Contre voix : 0

Abstention : voix : 0

Total votants : voix : 36

L'assemblée approuve le rapport financier du bureau et lui donne quitus de sa gestion.

2ème résolution : Noel Audebault, Président de la société procède à la lecture du rapport moral.

(Ci-dessous un exemplaire du rapport moral)

ACTIVITES

Concours de boules.

Le challenge des retraités

La finale du challenge des retraités s'est déroulée le 25 Mai 2019

L'équipe de Stéphane Derouet a battu l'équipe de Alain Rouiller sur le score très serré de 12 à 11

Le challenge des actifs

La final du challenge des actifs s'est déroulée également le 25 Mai 2019

L'équipe de Yohann Quelen a battu l'équipe de Pierre Desnoyer sur le score de 12 à 6

25 -ème challenge communal :

La finale a eu lieu de 6 Juillet et c'est la doublette Yohan Quelen – Laure Guilbault qui s'est imposée devant l'équipe Frédéric Gabiller – Pascal Souillet sur le score de 12 à 8

Challenge du président Il n'a pas eu lieu en 2019. Il a été relancé cette année 10 équipes se sont présentées

Challenge des Invités (3 contre 3)

Pour permettre aux joueurs de jouer au moins deux parties nous avons décidé de faire deux concours.

Un concours A les vainqueurs de la première partie et un concours B les perdants de cette première partie
16 équipes se sont engagées dans ce challenge

Résultats

La finale du concours A, a eu lieu dimanche 30 Novembre 2019.

Elle a été remportée par l'équipe de Yohan Quelen qui a battu l'équipe de Jacqueline Souillet sur le score de 12 à 6.

La finale du concours B a eu lieu ce dimanche 15 Décembre 2019.

Elle a été remportée, sur le score de 12 à 9 par l'équipe de Madame Lucette MARQUET aux dépens de l'équipe de Laurent CHIGNARD

MANIFESTATIONS

Le 26 Avril 2019 Le concours de belote a réuni 38 équipes il s'est déroulé dans une bonne ambiance.

1^{er} Laurent et Jean Noel Nivelles

2^{ème} Catherine Haudebault (ce n'est pas mon épouse) et Martin

3^{ème} Monique Lavaud et Grillet Henry dit coco

Comme chaque année une tombola a été organisée, le premier lot (Un jambon) a été gagné par Patrick VOYEZ

Le 22 Juin 2019 Comme chaque année, la journée du cochon grillé s'est déroulée dans la bonne humeur. 61 repas ont été servis

Le 23 Novembre La journée choucroute s'est déroulée comme à l'habitude dans une bonne ambiance, 92 personnes se sont réunis pour déguster ce plat concocté par la charcuterie [Les Bouchées doubles](#) de Longue, les Desserts et le pain par la Boulangerie [Les Douceurs de la Levée](#) à St Clément des Levées

Le repas a été suivi par un concours de belote qui a réuni 24 équipes :

1^{er} Alain Lemoine et Giret Claude

2^{ème} Gilles Beaumont et Jacky Gélineau

3^{ème} Audebault Noel (ce coup si c'est moi) et Alain Senez

AUTRE ACTIVITE :

Nous avons accueilli, une vingtaine d'enfant (de 8 à 10 ans) de l'école de Saint Clément des levées dans le cadre des Temps d'activités périscolaires (TAP)

Les Mise en bouteilles

2018		2019	
Mise en Bouteilles		Mise en Bouteilles	
Blanc	219	Blanc	306
Rosé	1543	Rosé	1585
Saint Nicolas	798	Saint Nicolas	1234
Saumur	1555	Saumur	1398
Rouge		Rouge	
Total général	4115	Total général	4523

Demander des volontaires pour les mises en bouteilles

Travaux effectués en 2019

Une climatisation réversible a été installé dans le jeu de boule

Travaux prévus pour l'année 2020

Installation d'un lave verre

Installation d'une climatisation réversible sera installée dans les deux salles

Activités prévues pour l'Année 2020

Challenges Tête à Tête en cours

Challenge du Président a débuté

Challenge communal en Avril

Cochon Grillé le 20 Juin 2020

Challenge 3 contre 3 en Septembre 2020

Choucroute le 21 Novembre 2020

Vœux du Président de la société 1 Janvier 2021

Plus personne ne demandant la parole, le président met au vote les différents points à l'ordre du jour :

Le président demande des volontaires pour les mises en bouteilles. Michel Henry se présente

2 - Deuxième résolution : Quitus du rapport moral

Pour	voix : 36
Contre	voix : 0
Abstention :	voix : 0
Total votants :	voix : 360

L'assemblée approuve le rapport moral du bureau et lui donne quitus de sa gestion

3- Troisième résolution : Election des nouveaux sociétaires :

Ont été présentés :

Guillemet Michel demeurant Grange Niot à Saint Lambert des Levées 49400.

Parrains : Hardouin Claude et Guionnet Philippe

Maussion Christophe, demeurant 15 rue Jeanne de Laval à Saint Clément des Levées 49350.

Parrains Desnoyer Pierre et Philippe Guionnet

Ont obtenu

Guillemet Michel nombre de voix :35

Maussion Christophe nombre de voix :36

En ce qui concerne l'installation d'une télévision, le président demande l'avis des sociétaires présents. Un vote à main levée est décidé. Résultats 13 voix pour 23 contre. La télévision ne sera donc pas installée.

Distribution de la galette et pot de l'amitié

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15H33

De l'assemblée générale, il a été dressé le présent procès-verbal, Il est signé par le président et le secrétaire de séance.

Certifié conforme par :

Le président

Le secrétaire